

Versailles, le 28 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élection municipal partielle à Montalet-le-Bois

Les électrices et les électeurs de la commune de Montalet-le-Bois sont convoqués par arrêté préfectoral en date du 2 juillet 2021 à une élection municipale partielle, le dimanche 5 septembre 2021, afin de compléter le Conseil municipal (4 postes à pourvoir).

S'il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin, le collège électoral est de droit convoqué le dimanche 12 septembre 2021.